

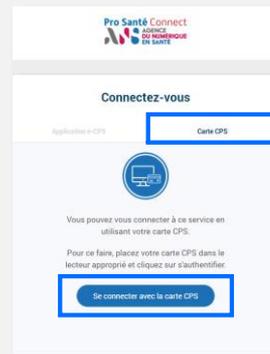
# Gérer l'affichage de mon offre de tests antigéniques sur Santé.fr

Guide pratique pour se connecter à Santé.fr

Chirurgiens-dentistes,  
masseurs-kinésithérapeutes, médecins et sages-femmes en exercice libéral.

21 décembre 2020

# Se connecter au formulaire Santé.fr Avec la carte CPS



Accédez au  
formulaire Santé.fr

<https://sante.fr/professionnel/connexion>



Cliquez sur « **Connexion** ». Vous allez automatiquement être renvoyé.e sur la page de connexion Pro Santé Connect



Une fois sur la page Pro Santé Connect, choisissez « **carte CPS** ». Si on vous le demande, saisissez le code porteur de la carte



Vous êtes connecté.e

# Se connecter au formulaire Santé.fr Avec la carte e-CPS



Tutoriel vidéo activer et utiliser sa carte e-CPS : <https://youtu.be/LdCD9dCDWzM>

1

Veillez à ce que votre **carte e-CPS** soit bien activée (cf. la slide suivante)

Veillez à bien mémoriser votre mot de passe.

2

Accédez au formulaire Santé.fr <https://sante.fr/professionnel/connexion>

3

Cliquez sur « **Connexion** ». Vous allez automatiquement être renvoyé.e sur la page de **connection Pro Santé Connect**

4

Une fois sur la page **Pro Santé Connect**, choisissez « **carte e-CPS** ». Puis, saisissez votre **identifiant national** (votre n°RPPS précédé par « 8 »)

5

e-CPS Le code se saisie via l'application « e-CPS » sur votre smartphone. Il correspond au **mot de passe choisi lors de l'activation de votre e-CPS.**

✓

Vous êtes connecté.e



Saisissez votre **identifiant national** (votre n°RPPS précédé par « 8 »)

Saisissez le **mot de passe** choisi lors de l'activation de votre carte e-CPS

# Activer sa carte e-CPS

## Prérequis : disposer d'une carte CPS fonctionnelle

### Activer sa carte e-CPS, **sans** carte CPS

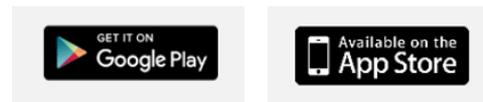
1. Téléchargez l'application **e-CPS** sur votre smartphone ou tablette.



2. Dans l'application, cliquez sur [Demander l'activation de la e-CPS](#).
3. Dans le champ **identifiant national**, saisissez votre **numéro de RPPS précédé par « 8 »**.
4. Puis, laissez-vous guider.

### Activer sa carte e-CPS, **avec** une carte CPS

1. Téléchargez l'application **e-CPS** sur votre smartphone ou tablette.



2. Insérez votre carte CPS dans le lecteur et rendez-vous sur <https://wallet.esw.esante.gouv.fr>
3. Laissez-vous guider.



**Tutoriel vidéo** activer et utiliser sa carte e-CPS : <https://youtu.be/LdCD9dCDWzM>

# Que faire en cas d'échec d'activation de carte e-CPS ?

L'échec de l'activation d'une e-CPS sans carte CPS est souvent dû à **des problèmes de mise à jour de vos coordonnées**. Deux solutions s'offrent à vous :

## 1. Mettre à jour vos coordonnées auprès de votre ordre :

- Pour les chirurgiens-dentistes : <https://www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr/>
- Pour les masseurs-kinésithérapeutes : <https://www.ordremk.fr/>
- Pour les médecins sur <https://monespace.medecin.fr/user/login?destination=cas/login> , sachant qu'une telle mise à jour prendra environ 72h avant que vous ne puissiez renouveler les étapes des pages précédentes.
- Pour les sages-femmes : <http://www.ordre-sages-femmes.fr/>

## 2. Tenter d'activer votre e-CPS avec votre carte CPS, en suivant les étapes décrites à partir de la page précédente.

Les cas d'échecs d'une tentative d'activation d'une e-CPS par carte CPS peuvent être multiples. Néanmoins, deux solutions peuvent vous aider à contourner ces problèmes :

1. **Utiliser un autre matériel** (ordinateur et lecteur de cartes) ou emprunter celui d'un confrère qui a réussi l'opération. Il est en effet possible qu'une contrainte technique liée spécifiquement à votre installation informatique vous empêche de réaliser ces différentes étapes ;
2. **Réaliser un diagnostic** afin de savoir si votre CPS fonctionne correctement ou si votre poste de travail est compatible avec l'usage des cartes professionnelles de santé en utilisant l'outil suivant : [DiagCPS](#)

# Connexion au formulaire Santé.fr

## Vérifiez les prérequis



Consulter les questions fréquentes e-CPS :  
<https://esante.gouv.fr/securite/faq-e-cps>

Je suis IDE en exercice libéral et je pratique des tests antigéniques

J'ai une carte CPS opérationnelle

Je me connecte au formulaire Santé.fr :  
<https://sante.fr/professionnel/connexion>

J'ai un problème avec ma carte CPS

Ma carte est bloquée

J'ai le code de déblocage : je suis la procédure de déblocage [cliquer ici](#).

Je n'ai pas le code de déblocage

J'ai un autre problème de carte

Je contacte le support de l'Agence du Numérique en Santé